



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20250407-2025-24-URBMC-DE Date de télétransmission : 10/04/2025	
Numéro de l'acte	2025-24-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.8.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

### QUESTION N°2025-24

**URBANISME** : SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'AUDOMAROIS - AVIS

**RAPPORTEUR :**

Madame Chloé KOCLEGA

Conseillère déléguée à l'aménagement du territoire

---

**Le conseil municipal,**

**Considérant** que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois (SAGE) a été approuvé en janvier 2023 par arrêté inter-préfectoral

**Considérant** qu'en 2022 la Commission Locale de l'Eau a engagé une révision du document, afin d'assurer sa compatibilité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Artois-Picardie 2022-2027

**Considérant** que le SAGE est un outil de planification et de gestion visant à assurer la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin versant de l'Audomarois et qu'il a pour but d'atteindre des objectifs de gestion durable de l'eau, alignés avec les directives européennes

**Considérant** que la Commission Locale de l'Eau a validé à l'unanimité le 4 mars 2025 le projet révisé du SAGE disponible via le lien de téléchargement suivant : <https://smageaa.fr/sage-audomarois/consultation-administrative/>

**Considérant** que le projet révisé du SAGE vise à :

- Protéger les ressources souterraines exploitées actuellement
- Economiser l'eau et diminuer les consommations
- Améliorer les connaissances et le suivi de la ressource
- Améliorer les performances de l'assainissement
- Limiter les pressions diffuses
- Améliorer les connaissances et communiquer sur la qualité de l'eau
- Atteindre le bon état écologique des milieux aquatiques
- Préserver et restaurer les zones humides
- Adapter l'aménagement du territoire aux enjeux de valorisation des milieux humides et aquatiques
- Améliorer et échanger les connaissances naturalistes sur les milieux humides et aquatiques
- Définir une stratégie de gestion hydraulique globale et intégrée
- Gérer les eaux pluviales rurales et urbaines
- Enrichir la connaissance des inondations, transmettre la culture du risque
- Etablir le plan de communication du SAGE
- S'assurer de la bonne mise en œuvre du SAGE



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025**

**Affiché le 08 avril 2025**

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON**

**Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT**

**Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.**

**Considérant** que conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et au décret n°2024-1098 du 2 décembre 2024 relatif aux SAGE, le conseil municipal dispose d'un délai de quatre mois pour rendre son avis

**Vu** l'avis favorable de la commission Urbanisme travaux en date du 26 mars 2025

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : EMET** un avis favorable sur le projet révisé du SAGE

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables	22
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES  
Le 07 avril 2025

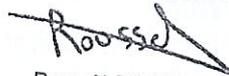
Le secrétaire de séance,  
Thierry MERCIER

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le **10 AVR. 2025** et publication ou  
notification le **10 AVR. 2025**

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025**

**Affiché le 08 avril 2025**

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON  
Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT**

**Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.**